



Santé 2020, à l'appui des actions pangouvernementales et pansociétales en faveur de la santé et du bien-être

Santé 2020 est la nouvelle politique-cadre européenne de la santé. Elle vise à : « améliorer de manière significative la santé et le bien-être des populations, réduire les inégalités de santé, renforcer la santé publique et mettre en place des systèmes de santé universels, équitables, durables, de qualité et axés sur la personne ».

Pourquoi Santé 2020 ?

Les avancées en matière de santé et de bien-être sont significatives, mais pas partout ni de façon égale

Si la Région européenne de l'OMS, dans son ensemble, a vu la situation sanitaire des populations s'améliorer sensiblement ces dernières décennies, ces avancées n'ont pas été ressenties partout ni de la même façon par tous. Pour l'espérance de vie à la naissance, par exemple, la différence est de 16 ans entre les pays ayant le niveau le plus haut et le niveau le plus bas. La mortalité maternelle est 42 fois plus élevée dans certains pays, et il y a d'énormes différences en ce qui concerne l'espérance de vie des différents groupes sociaux au sein de chaque pays de la Région.

À contexte changeant, nouvelles stratégies

Les bases factuelles et les expériences vécues dans toute la Région européenne révèlent que pour lutter efficacement contre ces iniquités dans un contexte sanitaire changeant (voir encadré n° 1), il faut repenser en profondeur les mécanismes, processus, relations et dispositions institutionnelles actuelles dans tous les secteurs et pour l'ensemble de la société. Souvent, les décideurs nationaux – et locaux – de la santé ne disposent pas de l'autorité et des instruments nécessaires pour relever de manière cohérente et coordonnée ces défis essentiels. Les structures et processus actuels ne sont pas adaptés à ce nouvel environnement et doivent être revisités.

Encadré n° 1. Opportunités et défis présentés par le panorama sanitaire au XXI^e siècle

L'interdépendance, la connectivité et les innovations technologiques et médicales ont fait naître d'extraordinaires possibilités d'améliorer la santé et les soins de santé. Parallèlement sont apparus de nouveaux risques pour la santé qui, souvent, se jouent des frontières nationales. La mondialisation, la logique de marché, les iniquités croissantes en matière de richesse et de santé, les migrations toujours plus importantes des populations, l'urbanisation galopante, l'évolution de la pollution environnementale et du changement climatique, et les changements dans la façon de chercher et d'obtenir des informations sont quelques-uns des principaux mécanismes d'entraînement à l'échelle mondiale. La Région européenne connaît un véritable

bouleversement démographique, avec des taux de fertilité en baisse et une accentuation du rapport de dépendance des aînés ; un afflux migratoire ; la migration internationale des professionnels de la santé, qui entraîne souvent des pénuries de personnel dans les zones de la Région où l'on en a le plus besoin ; ainsi que la nature changeante du travail et la progression récente du chômage.

La santé pourrait contribuer à la productivité et à la reprise économiques... mais on passe à côté de l'occasion

Dans toute la Région, on laisse passer de bonnes occasions d'investir dans la promotion de la santé et dans la prévention des maladies, alors que cela pourrait contribuer à la reprise économique. Les bases factuelles révèlent que d'importantes économies pourraient être réalisées grâce à des mesures de promotion de la santé et de prévention des maladies visant à résoudre les difficultés qui se posent à l'ensemble des pouvoirs publics (et coûtent cher) dans les domaines du vieillissement, de l'épidémie de maladies non transmissibles, de la migration et des iniquités (voir encadré n° 2). Santé 2020 répond à un besoin de l'ensemble de la Région, à savoir celui d'avancer des arguments économiques percutants en faveur de la santé et d'établir le bien-être comme baromètre du développement.

Encadré n° 2. La prévention, ça marche...

Il a été démontré en Pologne que la modification des habitudes alimentaires et tabagiques permet de réduire les cardiopathies chroniques ainsi que les taux globaux de mortalité prématurée. La majoration fiscale constitue la politique antitabac la plus rentable. Une hausse des prix de l'ordre de 10 % pourrait entraîner une baisse de 0,6 à 1,8 millions du nombre de décès prématurés dans les pays d'Europe de l'Est et de l'Asie centrale. En Angleterre, selon certaines estimations, les bienfaits tangibles dus à l'augmentation des taxes sur l'alcool se sont notamment traduits par une réduction de 183 millions d'euros des dépenses consenties à la santé et à la protection sociale, et par un gain de 405 millions d'euros en pertes de main-d'œuvre et de productivité évitées, et ce pour un coût de mise en œuvre inférieur à 0,10 euro par personne (soit 3,7 millions d'euros au total). La baisse du nombre d'hospitalisations liées à l'alcool a permis au service de santé de réaliser une économie estimée à 65 millions d'euros la première année. On a pu aussi économiser 118 millions d'euros en termes de coûts liés à criminalité.

Menaces sur la solidarité sociale et l'accès universel

Les citoyens européens s'attendent à la fois à être protégés contre les risques de santé et à avoir accès à des soins de santé de haute qualité. La santé est devenue un élément des droits démocratiques, de la stabilité sociale et de la légitimité de l'État. L'asymétrie structurelle entre les forces du marché et la protection et les droits sociaux à l'heure où les États-providence européens sont restructurés souligne la nécessité d'une vigilance constante et d'une promotion active de politiques de santé publique basées sur des valeurs et des droits. Santé 2020 fournit une plate-forme pour la défense et la protection de ces droits et valeurs.

Comment le cadre politique Santé 2020 a-t-il été élaboré ?

Le processus d'élaboration de Santé 2020 a conjugué trois courants d'activités au cours de ces deux dernières années : le recueil des bases factuelles, la documentation de l'expérience et l'examen par les parties prenantes/par les pairs. Pour garantir que toutes ses recommandations soient fondées sur des données scientifiques, le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe a travaillé activement avec des centaines d'experts de la santé publique, de l'économie, etc. issus des disciplines universitaires les plus diverses dans toute la Région européenne et au-delà, et ce afin de réunir des informations et de déterminer les solutions efficaces pour répondre aux défis sanitaires d'aujourd'hui. L'élaboration de cette politique-cadre fondée sur des bases factuelles s'est, en outre, inspirée d'études commandées récemment et portant sur les mesures visant à lutter contre les iniquités, à gérer les déterminants sociaux de la santé et à adopter des stratégies en matière de gouvernance. Ce minutieux processus a fait de Santé 2020 un distillat unique des meilleures bases factuelles disponibles en matière de politique de santé publique. Ce processus a également été le catalyseur systématique d'une plate-forme de communication à niveaux multiples grâce à laquelle les décideurs politiques et les défenseurs de la santé publique peuvent échanger des expériences pratiques faites dans toute la Région. Enfin, les ébauches successives de Santé 2020 ont été révisées, traduites, testées et remaniées par des milliers d'intervenants dans les 53 pays de la Région européenne de l'OMS et au-delà, tout au long d'un processus de consultation et d'élaboration qui a duré deux ans.

Quelle est l'approche de Santé 2020 ?

Tenant compte des interconnexions entre les différents acteurs, actions et défis locaux, nationaux, régionaux et mondiaux du domaine de la santé, le processus Santé 2020 entend instaurer une unité dans la communauté européenne de la santé publique par la promotion active et l'adoption d'un cadre politique commun à toute la Région, basé sur des valeurs et des données scientifiques et axé sur des résultats. Même s'il existe un large éventail d'approches pour parvenir aux buts et « cibles » communs convenus (cf. encadré n° 3), la stratégie-cadre vise à cartographier clairement les options et choix ouverts aux praticiens et défenseurs de la santé publique pour progresser.

Encadré n° 3. Les « cibles » de Santé 2020

1. Réduire la mortalité prématurée dans la Région européenne d'ici 2020
2. Prolonger l'espérance de vie dans la Région européenne
3. Diminuer les inégalités de santé dans la Région européenne
4. Améliorer le bien-être des populations de la Région européenne
5. Garantir la couverture universelle et le droit de jouir du plus haut niveau de santé possible
6. Définir des buts et objectifs nationaux en rapport avec la santé dans les États membres

Santé 2020 définit deux objectifs stratégiques et quatre domaines d'action prioritaires afin d'orienter les politiques. Ceux-ci sont dérivés de l'examen minutieux des bases factuelles sur la santé publique, d'un vaste processus de révision collégiale, et de l'expérience des États membres et du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe travaillant ensemble.

Objectif stratégique n° 1 : Améliorer la santé pour tous et réduire les inégalités de santé

Appliquer des démarches pangouvernementales et pansociétales

Afin de veiller à une approche intégrée de la santé et du développement pour tous, cette politique est axée sur de nouvelles formes de gouvernance pour la santé. Dans notre environnement de plus en plus complexe, la santé est devenue l'affaire non seulement des pouvoirs publics, mais également d'un large éventail de parties prenantes, depuis les acheteurs de services de santé jusqu'aux organisations professionnelles, aux établissements d'enseignement, aux donateurs, à l'industrie, aux associations de sensibilisation, aux citoyens et aux utilisateurs des services de santé.

Remédier au manque d'équité et gérer les déterminants sociaux et de la santé

Santé 2020 présente de nouvelles bases factuelles européennes sur des interventions efficaces ciblant les inégalités dans la répartition du pouvoir, de l'influence, des biens et des services, ainsi qu'au premier âge, dans les conditions de vie et de travail, et en matière d'accès à des soins de santé de bonne qualité, à l'école et à l'éducation, autant d'aspects qui sous-tendent la fracture sanitaire dans et entre les pays.

Objectif stratégique n° 2 : Améliorer le leadership et la gouvernance participative pour la santé

Innovation, leadership et capacité pour la santé et le développement

L'innovation et le leadership pour la santé et l'équité en santé sont au centre de Santé 2020. Ils peuvent émaner de beaucoup d'intervenants au fur et à mesure que ces derniers assument de nouvelles responsabilités pour la santé de la population. Santé 2020 expose comment, grâce à un nouveau leadership collaboratif, on peut réunir de nombreux partenaires, mobiliser un vaste soutien politique et culturel en faveur d'approches équitables, durables et responsables de l'évolution sanitaire et s'opposer efficacement aux groupes dont les activités sont préjudiciables à la santé du public.

Responsabilisation du citoyen

Santé 2020 détermine que la responsabilisation des citoyens et celle des patients sont des éléments clés pour améliorer les résultats sanitaires, la performance des systèmes de santé et la satisfaction par rapport à ceux-ci. Ces éléments peuvent servir de plaidoyer pour des politiques plus saines dans tous les secteurs ; ils peuvent permettre de moins recourir aux services de santé et de diminuer le coût des soins, d'instaurer une meilleure communication entre le patient et les professionnels de santé et de garantir un meilleur respect des traitements. In fine, ils peuvent déboucher sur une meilleure espérance de vie, une meilleure maîtrise de la maladie, une plus grande estime de soi, une meilleure inclusion dans la société et une amélioration de la qualité de vie.

Quatre domaines d'action prioritaires

1ère priorité : Investir en adoptant une perspective qui porte sur toute la durée de vie et responsabiliser

La promotion d'une bonne santé et de ses déterminants sociaux pendant toute l'existence se traduit par un prolongement de l'espérance de vie, ce qui peut engendrer d'importants avantages sur le plan économique, sociétal et personnel. Les enfants qui prennent un bon départ dans la vie apprennent mieux et ont des vies plus productives. Les adultes qui ont la maîtrise de leur vie ont

une plus grande capacité de participation économique et sociale et une meilleure aptitude à vivre sainement. Les personnes âgées en bonne santé peuvent continuer à contribuer activement à la société. Prendre de l'âge en étant actif et en bonne santé, ce qui commence dès la naissance, constitue une priorité politique et une importante priorité de la recherche.

2e priorité : Relever les principaux défis sanitaires de l'Europe

Santé 2020 se concentre sur un ensemble de stratégies et d'interventions intégrées et efficaces afin de relever les principaux défis sanitaires de la Région européenne représentés à la fois par les maladies transmissibles et non transmissibles. Ces deux problématiques nécessitent d'intervenir de manière résolue au niveau de la santé publique et des systèmes de soins de santé. Les bases factuelles montrent qu'il est nécessaire d'étayer ces interventions par des mesures sur l'équité, les déterminants sociaux de la santé, une responsabilisation et des environnements favorables.

3e priorité : Renforcer les systèmes de santé centrés sur la personne, les capacités de santé publique ainsi que la préparation, la surveillance et les interventions en cas de crise

Les pays de la Région européenne accordent une attention prioritaire au renforcement des systèmes de santé, avec de nouvelles approches et innovations pour améliorer la santé et l'équité en santé. L'amélioration de la prestation de services de santé publique et de soins de santé, la production d'intrants clés des systèmes de santé comme les ressources humaines et des médicaments de haute qualité, le renforcement des modes de financement en matière de santé et l'amélioration de la gouvernance sont autant de domaines clés sur lesquels Santé 2020 met l'accent.

4e priorité : Créer des communautés résilientes et instaurer des environnements de soutien

Les chances des individus d'être en bonne santé sont étroitement liées aux conditions dans lesquelles ils naissent, grandissent, travaillent et vieillissent. Les communautés résilientes et responsabilisées réagissent de manière proactive à des situations nouvelles ou difficiles, se préparent aux changements économiques, sociaux et environnementaux et gèrent mieux les crises et les difficultés. Les communautés qui restent désavantagées et irresponsabilisées enregistrent des résultats beaucoup plus médiocres, tant pour la santé que pour d'autres déterminants sociaux. Une évaluation systématique des effets sanitaires d'un environnement en mutation rapide, notamment dans les domaines de la technologie, du travail, de la production énergétique et de l'urbanisation, est fondamentale, et doit être suivie par la prise de mesures afin de garantir des bienfaits pour la santé.

Réalisation

Le rôle du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe est de proposer un leadership, dans son rôle constitutionnel d'autorité directrice et coordinatrice pour les activités internationales dans le domaine de la santé au niveau de la Région. Le Bureau peut agir en tant qu'infatigable défenseur de la santé et du bien-être, pour une réflexion nouvelle et innovatrice, et pour des démarches efficaces en matière de politiques, de stratégies et d'interventions. Enfin, il peut soutenir les États membres dans leurs évaluations et leurs améliorations techniques, ainsi qu'en fournissant des informations sanitaires pertinentes et d'autres formes d'appui.

Améliorer la gouvernance globale pour la santé aux niveaux national, régional et local

Aux termes des constitutions nationales, les pouvoirs publics locaux et les régions sont souvent responsables de la santé publique et de la fourniture de services de santé. Dans de nombreux pays, ils ont été des innovateurs pour la santé. De nombreux maires et conseils municipaux ont fait avancer le programme de santé par une approche axée sur la « santé dans toutes les politiques » et de nouveaux textes législatifs sur la santé publique. Une bonne santé requiert une combinaison d'approches de gouvernance – hiérarchiques, décentralisées et participatives – pour favoriser la santé et le bien-être de chacun. Une telle gouvernance anticipera le changement, favorisera l'innovation et sera axée sur l'investissement dans la promotion de la santé et la prévention de la maladie.

Faire participer tous les secteurs et apprécier leur apport

Les décideurs de tous les secteurs peuvent contribuer à la santé, que ce soit au sein des pouvoirs publics ou en dehors de ceux-ci. Différents domaines stratégiques, comme l'alimentation, l'eau, les transports, le logement, la migration, l'emploi, l'environnement et l'éducation, couvrent les conditions dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent. En adoptant une approche pangouvernementale, on apporte à tous les ministères et aux acteurs qui gravitent autour d'eux des avantages très réels. Une collaboration efficace peut signifier que les investissements sont ciblés sur ce qui fonctionne le mieux et est le plus efficace. L'accent peut être mis sur la détermination de retombées positives permettant d'atteindre à la fois les buts de la santé et ceux d'autres secteurs. On peut déterminer des mesures qui font participer et soutiennent d'autres secteurs contribuant à la réalisation de ces buts.

Élargir la participation éthique de la société civile et du monde des entreprises

La diversité des institutions et organes de la société civile de toute la Région est un atout énergétique et dynamique pour les efforts de chaque pays et de la Région. Par ailleurs, ils ont communément établi des liens avec le monde des entreprises, depuis les sociétés locales de petite envergure jusqu'aux entreprises beaucoup plus grandes, ce qui permet souvent d'obtenir un financement et d'autres formes de soutien, de manière diversifiée. Il y a ici un réel potentiel de renforcer encore la collaboration et les partenariats, en étant guidés par des valeurs et considérations éthiques appropriées, tout en maintenant toujours la capacité de dénoncer toute pratique ou démarche nocive ou dommageable pour la santé.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Ina Parvanova
Conseillère régionale en communication
OMS/Europe
Tel.: +45 39 17 12 31, +45 21 19 43 74
(portable)
Courriel : tpr@euro.who.int

Liuba Negru
Chargée des relations avec les médias
OMS/Europe
Tel.: +45 39 17 13 44, +45 20 45 92 74
(portable)
Courriel : lne@euro.who.int